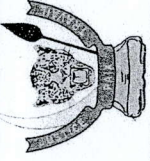


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 042/2023

A L'ENTREPRENEUR WG CONTRACTOR SARLU

Après avoir reçu le contrat de marché relatif à la construction du bâtiment devant abriter les services du Secrétariat Général aux Infrastructures et Travaux Publics, conclu avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions trois cent trente mille trois cent soixante un, quarante-cinq centimes (USD 4.330.361,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains trente mille trois cent douze, cinquante-trois centimes (USD 30.312,53).

Fait à Kinshasa, le 07/04/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L. YUMBA  
Directeur Général